



AMOPA Section de l'Aube

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du mercredi 3 mai 2017 à 16 h 30

COMPTE-RENDU



L'assemblée générale de la section de l'Aube de l'A.M.O.P.A. s'est tenue le mercredi 3 mai 2017 à 16 h 30 au lycée des Lombards à Troyes

Le président M. Antoine HAAS ouvre la séance en remerciant Mme la Proviseure du lycée des Lombards pour son chaleureux accueil.

Il remercie les personnes qui se sont déplacées, ainsi que celles qui, n'ayant pu le faire pour diverses raisons -santé, éloignement, travail- lui ont écrit et ont envoyé un pouvoir.

Le président M. HAAS appelle à un hommage aux adhérents disparus au cours de l'année, en particulier des membres du bureau : M. HERMANT qui fut trésorier pendant de nombreuses années et M. VILLAIN qui lui avait succédé.



M. HAAS, président, donne connaissance de **l'ordre du jour**, qui comprend :

- le rapport moral
- le rapport d'activité
- le rapport financier
- le renouvellement des membres du bureau

Rapport moral

M. HAAS, le président, rappelle que l'AMOPA compte 114 sections et 19000 adhérents environ au niveau national.

Il fait le point sur l'état de la section de l'Aube. Elle comporte 75 cotisants dont 56 à jour de leur cotisation, mais le nombre d'abonnés à la revue est moindre, 38. Notre section rencontre un problème de recrutement et beaucoup d'adhérents sont déjà âgés, la moyenne étant de 70 ans, voire plus.

Cependant la section vit grâce à un bureau dynamique qui s'efforce de rendre notre section attractive. Le rapport d'activités le prouve : conférences, repas amical, et pour la fin de l'année une sortie projetée en car.

La section s'est fait connaître grâce au concours « Défense et illustration de la langue française » **même** si l'on peut regretter le peu d'empressement de l'enseignement public pour y participer.

Tous ces programmes sont préparés lors des réunions de bureau. La section a été représentée **aux** réunions de présidents à Paris et en particulier l'année dernière lors de l'assemblée générale à Poitiers et le sera cette année au mois de juin au Congrès national de Bordeaux.

Quelle orientation pouvons-nous donner à l'AMOPA dans le futur ?

- intensifier notre action auprès des établissements et des professeurs de l'enseignement public
- nouer des contacts avec des associations dont les buts sont proches des nôtres :
 - la Légion d'Honneur et le Mérite avec leurs actions citoyennes auprès des jeunes
 - la Renaissance française, les Amis de la Médiathèque, le Centre pour l'Unesco Louis François

Invitons toutes ces associations à nos manifestations.

Accueillons les sympathisants à l'AMOPA.

En un mot ,élargissons notre horizon.

Vote du rapport moral : pas de demande de vote à bulletin secret, contre :0, abstentions :0, le compte rendu est voté à l'unanimité des présents et représentés

Rapport d'activité

M. HAAS et Mme LOUVEL présentent les activités du bureau de l'année 2016 écoulée :

6 réunions de bureau ont été tenues

- le 19 janvier
- le 8 mars pour choisir parmi les 18 textes présentés au concours Défense et illustration de la langue française ceux à envoyer au jury parisien
- le 8 avril pour préparer l'assemblée générale du 4 mai et pour suivre l'évolution de l'association au niveau national et local.
- le 3 novembre pour préparer la réunion amicale annuelle avec conférence et repas au lycée hôtelier de Sainte-Savine
- le 16 novembre une délégation du bureau a rencontré M. Cheutin, directeur de la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière pour préparer une conférence sur l'histoire du Compagnonnage
- le 12 décembre pour finaliser la rencontre amicale fixée au 2 février 2017



Le 4 mai 2016 s'est tenue notre assemblée générale au lycée Marie de Champagne

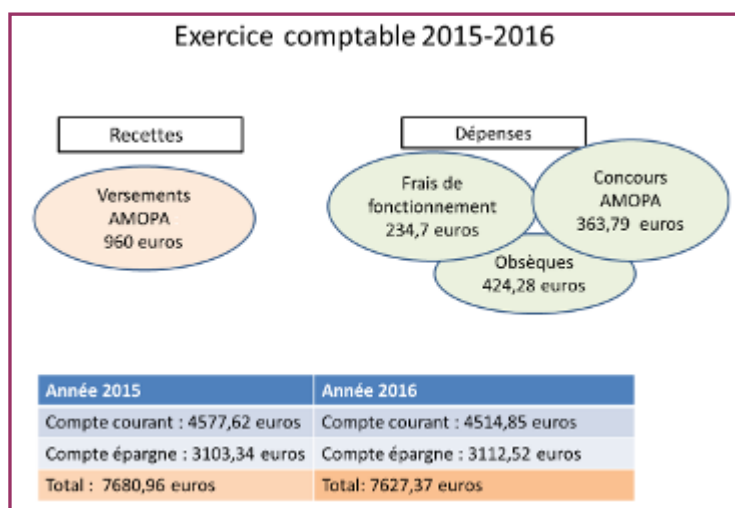


Le président s'est rendu à l'assemblée générale à Paris puisque désormais, le congrès n'aura lieu que tous les deux ans.

Un rappel : si les membres souhaitent connaître toutes les informations sur l'association nationale, les sections des départements, les activités, concours, bourses, fondations, ils peuvent aller sur le site national de l'association : <http://www.amopa.asso.fr/>

Vote du rapport d'activités : pas de demande de vote à bulletin secret, contre :0, abstentions :0, le compte rendu est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier



Mme SPAGNESI, trésorière, retenue par des obligations professionnelles, a demandé à Mme DURANTEL de présenter le rapport financier. Les recettes consistent en un reversement d'une part des cotisations payées par les adhérents et par de très modestes produits financiers.

Les dépenses sont essentiellement des frais postaux pour le courrier aux adhérents, les récompenses attribuées aux élèves ayant participé au concours Défense et

Illustration de la Langue française et les manifestations de sympathie lors des décès de membres du bureau. Notre situation de trésorerie très saine permet de récompenser encore en 2017 les participants au concours AMOPA.

Il est rappelé que désormais c'est à la trésorière de la section qu'il convient de régler les renouvellements d'adhésions et les adhésions de sympathisants. Les nouveaux membres doivent envoyer leur première adhésion à Paris pour être immatriculés.

Vote du rapport financier : pas de demande de vote à bulletin secret, contre :0, abstentions :0, le rapport financier est voté à l'unanimité des présents et représentés.

Le président remercie Mme SPAGNESI pour sa bonne gestion

Renouvellement des membres du bureau

Le bureau

Le bureau est à l'heure actuelle composé de :

- Président : M. HAAS
- Vice-président : M. HUGUENIN
- Secrétaire : Mme LOUVEL
- Secrétaire-adjointe : Mme DURANTEL
- Trésorière : Mme SPAGNESI
- Membre : Mme SEPTIER

Élection de nouveaux membres

Un appel à candidature ayant été lancé avec la convocation à l'assemblée générale, M. HAAS, président, a reçu la candidature de **M. COLSON Martial, ancien proviseur**.

Celui-ci se présente à l'assemblée et retrace son parcours professionnel. Il souhaite apporter un peu de dynamisme à la section et bien entendu, défendre nos valeurs démocratiques.

M. COLSON Martial est élu à l'unanimité des présents et représentés.

M. HAAS précise que suite à sa décision de cesser de siéger comme président, M. COLSON est candidat pour lui succéder à la présidence du bureau. Il demande l'assentiment de l'assemblée générale qui approuve à l'unanimité. La situation sera régularisée lors de la prochaine réunion de bureau.



Projets pour le second semestre 2017

- Mme Louvel fait part de l'invitation de Mme Marie-Dominique Leclerc à une visite guidée privée de l'exposition qui se tient actuellement à la Médiathèque de Troyes sur la *Bibliothèque bleue dans la cité*, le mardi 13 juin à 17 h 30.
- Elle indique qu'il est possible aussi de se joindre à la sortie annuelle des Amis de Médiathèque du Grand Troyes qui aura lieu à Bar le Duc fin septembre (visite de l'église de Mognéville avec son retable classé, de la ville de Bar le Duc et de la médiathèque dans l'enceinte du château de Marbeaumont, déjeuner au restaurant) moyennant un supplément de 5 euros pour les non-adhérents à l'association.
- Une sortie organisée par Mmes DURANTEL et SPAGNESI va être proposée aux adhérents, sympathisants et amis : visite du nouveau musée Camille

Claudiel à Nogent puis goûter à la Petite Biscuiterie de Maizières la Grande Paroisse, déplacement en autocar.

- Un projet de déjeuner- conférence au lycée hôtelier de Sainte-Savine est à l'étude pour début 2018

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin à 17h 15.

Le président : M. HAAS

La réunion se poursuit par la remise de décorations et la remise des prix du concours Défense et illustration de la langue française

Remise des décorations par Mme la Directrice académique des services départementaux de l'Éducation Nationale.

Mme COMPAGNON, Directrice Académique des Services départementaux de l'Éducation Nationale procède à la remise des décorations à 9 personnels.

Chevaliers des Palmes académiques :

Colette Aubry (lycée Gabriel Voisin Troyes)

Michel Roux (lycée Gabriel Voisin)

Patrice Vautrin (lycée Gabriel Voisin)

Corinne Croset (directrice d'école à Bar-sur-Seine)

Pascal Deghilage (lycée Édouard Herriot Sainte-Savine)

Pascal Février (professeur auprès de jeunes en difficulté)

Alain Finet (Marie de Champagne Troyes)

Officier des Palmes académiques

Françoise Djélassi (lycée Chrétien de Troyes)

Catherine Grosjean (proviseur du lycée de Romilly)



Concours de défense et illustration de la langue française

Les chefs d'établissements, les professeurs, les élèves et leurs parents, des établissements ayant participé au concours de langue française sont invités pour la remise des

prix. 21 textes d'élèves ont été présentés et 9 ont été sélectionnés par le jury départemental pour être envoyés à Paris et participer au concours national (voir annexe).

Remise des récompenses aux élèves ayant participé au concours « Défense et illustration de la langue française ».

Les élèves dont les textes ont été particulièrement appréciés par le jury départemental sont invités à venir se présenter.

Une enveloppe contenant des chèques cadeau pour chaque élève et chaque professeur ayant participé au concours est remis aux professeurs présents qui procéderont à la répartition de récompenses et à un élève de chaque professeur absent, à charge pour cet élève de le remettre à son professeur qui procédera ensuite à la distribution des récompenses.

De vifs applaudissements saluent chaque participant.

Les résultats nationaux ne sont pas encore connus à l'heure de l'assemblée générale.

Le bureau de la section de l'Aube remercie aussi vivement les professeurs présents aux côtés des élèves et de leurs parents.



A l'issue de la manifestation, M. HAAS invite les participants à partager le verre de l'amitié autour d'un buffet fort aimablement préparé par les personnels du lycée. Nous les en remercions chaleureusement.